

DECISION N° 2019 - 002
DELEGATION DE SIGNATURE SPECIALE

Le directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret n° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R*321-9 et suivants,

Vu les délibérations n° 13/005, 13/006 et 13/007 du conseil d'administration du 27 mars 2013 relatives au décret GBCP,

Vu la délibération n°15-015 du conseil d'administration du 23 juin 2015 portant approbation du règlement intérieur institutionnel et notamment l'article 17 relatif aux délégations accordées par le conseil d'administration au directeur général,

Vu l'arrêté du 4 octobre 2013 de Madame la ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Alain TOUBOL directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu l'arrêté du 25 septembre 2018 du ministre de la cohésion des territoires, prolongeant le mandat de directeur général de l'établissement public foncier de Lorraine de M. Alain TOUBOL, pour une durée de cinq ans à compter du 4 octobre 2018,

Article 1 :

Donne délégation à Monsieur Pierre VICQ, Responsable de Service Patrimoine, demeurant professionnellement à Pont-à-Mousson, rue Robert BLUM, une délégation spécifique à l'effet :

DE CEDER à la [REDACTED],

Et moyennant le prix total de 272 799,00 € HT dont 54 559,80 € de TVA sur totalité à 20 % soit **327 358,80 € TTC** (TROIS CENT VINGT SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE HUIT EUROS ET QUATRE VINGT CENTIMES)

Ce prix est payable comptant à la signature de l'acte.

Au compte [REDACTED]

Les biens désignés ci-après :

VELAINE EN HAYE

Section	N°	Lieudit	Surface (m²)
AK	0117	BOIS DE VELAINE	00 ha 32 a 18 ca
AK	0119	BOIS DE VELAINE	00 ha 32 a 69 ca
TOTAL SURFACE			00 ha 64a 87 ca

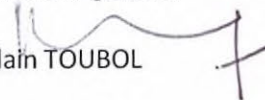
PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

Article 2 :

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'établissement public foncier de Lorraine.

Le Directeur général

Alain TOUBOL



Fait en un exemplaire,

Pont à Mousson, le **18 JAN. 2019**

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR

Rue Robert Blum • BP 245 • 54701 Pont-à-Mousson Cedex • Téléphone : 03 83 80 40 20 • Fax : 03 83 80 40 21 • Courriel : contact@epfl.fr • www.epfl.fr
SIRET : 30136584700013 • APE : 4299Z • TVA Intracommunautaire : FR32301365847